

s'occupe des demandes, et de l'état d'esprit du premier ministre actuel (M. Trudeau), qui suit les conseils des socialistes et se conforme à leurs idées, j'entrevois un affrontement pour les années à venir.

Il serait possible au premier ministre de l'Alberta de se rendre au Japon et d'y déclarer aux hommes d'affaires: «Nous voulons qu'on réalise un autre projet Syncrude. Nous vous accorderons un autre bail de huit milles carrés. Venez chez nous avec vos millions; n'allez pas en Sibérie y exploiter le pétrole pour les Russes mais aidez-nous à exploiter nos sables pétrolifères.» C'est bien ce qu'il pourrait leur dire. Bien sûr, j'ignore si c'est son point de vue ou non. Je ne fais que décrire une situation que cette agence pourrait créer. En l'absence de représentation régionale, les demandes pourraient être rejetées et les Arabes auraient encore les mains libres pendant dix ans lorsqu'il s'agirait de fixer les prix mondiaux du pétrole brut. La seule chose qui amènera les Arabes à la table de négociation dans un état d'esprit raisonnable quant au prix du pétrole brut serait la mise en œuvre d'une autre source d'approvisionnement. Si le gouvernement fédéral accepte de collaborer, l'Alberta est en mesure de créer cette source. Il est triste que cette collaboration ne se soit pas fait jour jusqu'à maintenant. Néanmoins, en Alberta nous croyons en l'avenir. Nous sommes convaincus que Dieu et Macdonald nous entendront et que d'autres ministériels seront un peu plus attentifs et tiendront davantage compte des considérations régionales.

Je terminerai sur cette remarque. Le gouvernement rendrait un très mauvais service à l'unité et au fédéralisme coopératif s'il refusait de tenir compte des souhaits des provinces de l'Ouest et de l'Est. Dans l'Ouest, le gouvernement de la Saskatchewan, malgré la domination exercée par ceux qui siègent à ma gauche, a demandé qu'on permette une plus forte participation provinciale. Les premiers ministres des quatre provinces de l'Atlantique ont demandé qu'on tienne compte des considérations régionales. Le député de Central Nova (M. MacKay) nous a saisis d'un amendement que je demande aux députés d'étudier très soigneusement. Il ne contient rien d'offensant pour le gouvernement. Si le ministre ne peut accepter le terme «majorité», qu'il le remplace par «égalité». Qu'il admette le principe que les provinces ont une opinion à exprimer et qu'il leur permette de le faire.

Je vais parler brièvement d'une autre partie de l'amendement, qui, dès qu'une demande est faite, oblige le ministre qui représente l'agence à en avertir immédiatement la région ou la province dans laquelle l'investissement est envisagé. C'est la moindre des choses. Mais nous savons que cela ne s'est pas produit dans le cas du MEER. Toutes sortes d'industries ont présenté des demandes au ministre. On leur disait parfois: oui, nous pouvons vous donner tant, mais nous ne tenons pas tellement à vous voir investir cette somme dans cette région, car le taux de chômage n'y est pas assez élevé; si vous l'investissez ailleurs, nous pouvons vous donner un peu plus. Le jeu des pressions entre régions et provinces s'est poursuivi dans le cadre des programmes d'expansion régionale. Aux termes de l'un des amendements dont nous discutons, les provinces intéressées seraient averties immédiatement et sauraient ce qui se passe. Les provinces le sauraient lorsqu'une compagnie

Investissement étranger—Loi

songerait à quitter leur territoire. Elles pourraient dire, comme le diraient les habitants de la Saskatchewan: «Bon débarras». Mais elles pourraient dire, d'autre part, comme le diraient les habitants de l'Alberta: «Restez ici et investissez chez-nous».

Je me propose de conclure en revenant à mon propre amendement, ce qui me paraît bien raisonnable. Je sais qu'un grand nombre de sociétés ont commencé avec un investissement de moins de \$200,000. Prenez l'aéroport de Claresholm, par exemple. Des petites sociétés ont démarré financées par les États-Unis dans deux cas, et elles sont aujourd'hui la propriété exclusive de Canadiens. Il n'y avait rien de mal à ce que ces petites sociétés partent de cette façon. L'une d'entre elles qui est maintenant une énorme entreprise, appartient complètement à des financiers canadiens. Cela est un exemple d'une entreprise capable de se lancer modestement. Je ne crois pas que l'Agence doive se préoccuper d'investissements inférieurs à un million de dollars. Mais j'étais modeste en rédigeant mon amendement car j'aime que le gouvernement accepte mes idées—et il en a accepté une grande partie. Le présent gouvernement a accepté beaucoup de mes idées, mais le ministre aucune. J'aimerais qu'il accepte l'idée que le montant de \$250,000, avec la terrible montée inflationniste que son collègue le ministre des Finances (M. Turner) n'a pas su enrayer au Canada, n'est pas énorme et qu'il devrait être porté à \$500,000 au moins.

• (1710)

Après avoir abusé de la Chambre en présentant un exposé aussi long, cette dernière m'ayant permis de parler si longuement, je dois avertir les députés que j'aurai encore quelque chose à dire sur l'autre série d'amendements. Toutefois, j'aimerais que le ministre réponde aux questions concernant l'agriculture, l'expansion ainsi que la représentation régionale. Cela pourrait faciliter l'adoption du bill.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront débattues ce soir au moment de l'ajournement: le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall)—Les affaires des anciens combattants—Le retrait des avantages afférents à la loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Demande de prolongation—La justification de la mesure; le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth)—La Fonction publique—Les revendications salariales des infirmières des Territoires du Nord-Ouest—Le coût de la vie et les conditions de travail—La question du travail périlleux; le député de Wetaskiwin (M. Schellenberger)—L'agriculture—Demande de recherches sur les cultures à haute teneur en protéines—Les intentions du gouvernement.